

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026**  
**COMMUNE DE VAGNEY**

La réunion a débuté le 05 Juin 2026 à 18h30 sous la présidence du Maire, Monsieur HOUOT Didier.

**Présents** : AUBERT Emmanuelle, BENARD Marie-Danièle, BERNARD Alicia, CLEUVENOT-DUC Valentin, COLLIN Murielle, CUNY Philippe, DESPREZ Nicolas, DUC Dominique, GASSER-MANGEOT Aurélie, GROSJEAN Marie-Agnès, HOUOT Didier, JUNG Sylvaine, LABAYS Laurence, LANGLOIS Willy, MESDAG Jean-François, MOUGEL Marie-Lucie, NOSAL Antoine, PARIS Audrey, PIERRE Kévin, PIQUEE Yannick, ROBERT Dorine, ROHR Michaël, SINIGAGLIA Pascal, VINCENT Ludovic.

**Absents représentés** : CLAUDE Karine pouvoir donné à HOUOT Didier, PHILIPPE Jean-Michel pouvoir donné à LANGLOIS Willy, TRUFFIN Cathy pouvoir donné à COLLIN Murielle

**Secrétaire de séance** : Madame AUBERT Emmanuelle

**Examen et validation du procès-verbal de la séance du 11 Mai 2026** : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Achat d'une parcelle boisée à M. BOULAY
- Autorisation de signature d'une convention de groupement d'achat d'électricité avec l'UGAP.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité ces modifications d'ordre du jour.

**Droit de Prémption Urbain** : Monsieur le Maire expose les ventes situées dans le périmètre du droit de préemption urbain et informe le conseil municipal qu'il n'a pas été fait usage de ce droit.

**Devis** : Monsieur l'adjoint aux travaux expose les devis signés depuis la dernière séance du conseil municipal.

| Entreprise              | Désignation                       | Date       | Montant (€ TTC) |
|-------------------------|-----------------------------------|------------|-----------------|
| PERRIN FERS             | Tubes pour signalisation routière | 29/04/2026 | 1 052.76        |
| SVS                     | Portail Zeller                    | 27/04/2026 | 4 140.00        |
| ECLATEC                 | Rénovation EP 2026                | 21/04/2026 | 18 534.48       |
| SIGNAUX GIROD           | Panneaux signalisation            | 11/05/2026 | 1 788.53        |
| GARAGE GRAVIER          | Véhicule Jumper                   | 07/05/2026 | 29 407.79       |
| FERMETURES DE LA MAISON | Velux Mariabel                    | 08/05/2026 | 3 291.60        |
| PROZON                  | Clôture air de jeux Libération    | 12/05/2026 | 2 119.72        |
| BIGMAT                  | Mortier                           | 20/05/2026 | 2 460.67        |
| CLAUDE BRIGATTI         | Suppression coffret gaz ESH       | 13/05/2026 | 960.00          |
| DECATHLON               | Abri vélos mairie                 | 21/05/2026 | 5 949.98        |
| ETS DENIS GLE           | Table pique-nique air de jeux     | 13/05/2026 | 1 254.00        |
| TOUSSAINT               | Produits d'entretien              | 18/05/2026 | 2 327.69        |

**Avenants** :

Monsieur l'adjoint aux travaux expose un avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre pour la maison de santé portant sur une réévaluation des honoraires de la tranche optionnelle d'un montant de 803,14 € HT.

Monsieur le Maire expose les avenants aux contrats d'assurance :

- Lot 1 responsabilité civile : 9739,01 € au lieu de 10 228,56 € soit -489,55 € TTC
- Lot 2 flotte automobile : 15 427,98 € au lieu de 15 408,61 € soit + 19,37 € TTC
- Lot 3 dommages aux biens : 20 799,66 € au lieu de 21 085,93 € soit -286,27 € TTC

**1°) Elections sénatoriales – Vote des élus amenés à exercer les fonctions d'électeur**

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18 heures 30, les membres du conseil municipal de la commune de Vagney se sont réunis à la mairie, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Didier HOUOT, Maire.

**1. Constitution du bureau électoral**

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel nominal des conseillers municipaux présents. Le quorum étant atteint, (la moitié + 1) la séance peut débuter.

Le conseil municipal désigne Mme Madame AUBERT Emmanuelle en qualité de secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions du Code électoral, le bureau électoral est constitué de :

- Président : Monsieur Didier HOUGOT, Maire ;
- Membres les deux plus âgés présents :
  - Monsieur Philippe CUNY ;
  - Monsieur Dominique DUC ;
- Membres les deux plus jeunes présents :
  - Monsieur Kévin PIERRE ;
  - Monsieur Valentin CLEUVENOT-DUC.

Le président rappelle qu'un seul pouvoir est autorisé par conseiller municipal et qu'aucune disposition n'impose la présence des candidats au moment de l'élection.

## 2. Objet du scrutin

Le président rappelle que le conseil municipal est appelé à élire les délégués et suppléants chargés de participer à l'élection des sénateurs qui se déroulera le 27 septembre 2026.

Pour la commune de Vagney, il convient d'élire :

- 15 délégués titulaires ;
- 5 suppléants.

Le président rappelle les modalités du scrutin :

- scrutin de liste paritaire et à la représentation proportionnelle sans vote préférentiel ;
- sans panachage ;
- sans débat.

## 3. Dépôt et lecture des listes candidates

Le président invite les candidats à déposer leurs listes.

Les listes sont enregistrées :

Une liste est déposée auprès du Maire sous le nom Vagney Terre d'Avenir Terre de Vie ».

Un exemplaire de chaque liste est annexé au présent procès-verbal.

## 4. Opérations de vote

Le président déclare le scrutin ouvert.

À chaque conseiller municipal sont remis une enveloppe ainsi qu'un exemplaire de chacune des listes candidates.

Après appel nominal, chaque conseiller se présente devant l'urne et y dépose personnellement son bulletin de vote sous enveloppe.

À l'issue du vote, le président constate que tous les électeurs ont voté, que les bulletins blancs ou nuls sont comptabilisés, signés et annexés au PV. et déclare le scrutin clos.

## 5. Dépouillement et proclamation des résultats

Il est immédiatement procédé au dépouillement des votes.

Résultats :

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de conseillers présents ou représentés : 27

Nombre d'enveloppe trouvées dans l'urne : 27  
Bulletins blancs : 0  
Bulletins nuls : 0  
Suffrages exprimés : 27  
Majorité absolue : 14

Ont obtenu : Liste Vagney Terre d'Avenir Terre de Vie : 27 voix.  
Les élus sont proclamés dans l'ordre de la liste jointe.  
Les élus sont proclamés dans l'ordre fixé par les dispositions légales applicables.

#### 7. Clôture de la séance

Les résultats sont immédiatement affichés.

Le présent procès-verbal est établi en trois exemplaires et signé par :

- Monsieur Didier HOUOT, Président ;
- Le secrétaire de séance ;
- Les membres du bureau électoral.

Les procès-verbaux et pièces annexes seront déposés à la préfecture des Vosges le 6 juin 2026 par Monsieur Philippe CUNY.

#### 2°) Finances – Tarifs municipaux – Modificatif

Monsieur l'adjoint délégué aux associations, manifestations et à la culture propose au conseil municipal de modifier les grilles de facturation de l'espace Saint-Hubert situé au 26 rue Michel Collinet à Vagney.

Il donne lecture de l'ancienne grille et de la nouvelle grille tarifaire concernant l'hébergement et la vaisselle à disposition dans les salles.

Il propose également de corriger la rubrique de tarification des animaux errants ainsi : « Prise en charge d'animaux errants » sans mention de l'intervention ou non d'un vétérinaire.

Dominique DUC demande si le volume financier revient au même avec ce changement tarifaire ? Monsieur VINCENT répond que oui, l'idée étant de viser un tarif unique médian représentatif des recettes habituellement encaissées.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les projets de la nouvelle grille tarifaire annexée,

Décide, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, de modifier le mode de facturation de l'hébergement et de la vaisselle pour les locataires de l'espace Saint-Hubert ainsi que proposé et annexé à la présente délibération.

Décide de modifier comme proposé la rubrique de tarification des animaux errants ainsi : « Prise en charge d'animaux errants ».

Autorise la signature de tout document pris pour l'application de la présente délibération.

#### 3°) Finances – Budget principal – Décision modificative budgétaire n°1.

Madame l'adjointe aux finances propose au conseil municipal d'adopter une décision modificative budgétaire au budget principal afin de procéder à des reprises d'amortissements. S'agissant d'opérations d'ordre, le seuil de fongibilité permettant une décision sur délégation du conseil municipal au Maire ne peut s'appliquer.

Le projet de décision modificative est donc le suivant :

**Budget Principal 2026 - Décision modificative n°1 -  
Virement de crédits**

| Désignation                                                                        | Dépenses   |                     | Recettes   |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------|------------|---------------------|------------|---------------------|
|                                                                                    | Diminution | Augmentation        | Diminution | Augmentation        |
| <b>FONCTIONNEMENT</b>                                                              |            |                     |            |                     |
| <b>023 Virement à la section d'investissement</b>                                  |            | <b>98 886,98 €</b>  |            |                     |
| 023 Virement à la section d'investissement                                         |            | 98 886,98 €         |            |                     |
| <b>042 Opération d'ordre entre sections</b>                                        |            | <b>7 000,00 €</b>   |            | <b>105 886,98 €</b> |
| 6811 Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles |            | 7 000,00 €          |            |                     |
| 7811 Reprises sur amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles  |            |                     |            | 105 886,98 €        |
| <b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>                                                        | <b>- €</b> | <b>105 886,98 €</b> |            | <b>105 886,98 €</b> |
|                                                                                    |            |                     |            |                     |
| <b>INVESTISSEMENT</b>                                                              |            |                     |            |                     |
| <b>021 Virement de la section de fonctionnement</b>                                |            |                     |            | <b>98 886,98 €</b>  |
| 021 Virement de la section de fonctionnement                                       |            |                     |            | 98 886,98 €         |
| <b>040 Opération d'ordre entre sections</b>                                        |            | <b>105 886,98 €</b> |            | <b>7 000,00 €</b>   |
| 28031 Frais d'études                                                               |            |                     |            | 7 000,00 €          |
| 28151 Réseaux de voirie                                                            |            | 98 409,69 €         |            |                     |
| 281314 Bâtiments culturels et sportifs                                             |            | 396,12 €            |            |                     |
| 2815731 Matériel roulant                                                           |            | 7 081,17 €          |            |                     |
| <b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>                                                        |            | <b>105 886,98 €</b> |            | <b>105 886,98 €</b> |
|                                                                                    |            |                     |            |                     |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                                               | <b>- €</b> | <b>211 773,96 €</b> | <b>- €</b> | <b>211 773,96 €</b> |

Kévin PIERRE demande si ces amortissements ont déjà été passés ? Il est répondu que oui mais qu'il convient de les annuler afin de corriger les imputations correspondantes à l'état d'actif pour certains biens.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal adopte la proposition qui précède.

#### 4°) Associations – Vote des subventions aux associations pour l'année 2026

Monsieur l'adjoint aux associations, animations, manifestations et culture propose aux membres de la commission l'attribution des subventions suivantes pour l'exercice 2026 :

|    | Nom de l'association          | Subvention 2026 |
|----|-------------------------------|-----------------|
| 1  | AJSP                          | 200,00 €        |
| 2  | ALSH                          | 3 500,00 €      |
| 3  | ASV                           | 3 150,00 €      |
| 4  | Accueil tourisme              | 150,00 €        |
| 5  | Assoupline                    | 275,00 €        |
| 6  | ATT                           | 150,00 €        |
| 7  | Cabane des Sotrés             | 550,00 €        |
| 8  | Club Vosgien - TRUC           | 1 365,00 €      |
| 9  | Club Vosgien – section marche | 150,00 €        |
| 10 | Club Vosgien – section VTT    | 290,00 €        |
| 11 | Chasse                        | 500,00 €        |
| 12 | COHM                          | 1 500,00 €      |
| 13 | Comité des fêtes              | 1 390,00 €      |
| 14 | Courtes Gueules               | 150,00 €        |
| 15 | Echecs                        | 150,00 €        |

|              |                                           |                    |
|--------------|-------------------------------------------|--------------------|
| 16           | Les Councilles                            | 150,00 €           |
| 17           | Les Fêlés du Local                        | 200,00 €           |
| 18           | Modélisme                                 | 520,00 €           |
| 19           | Musique et culture des HV                 | 1 000,00 €         |
| 20           | Résonance FM                              | 250,00 €           |
| 21           | Ski club VR                               | 2 010,00 €         |
| 22           | Souvenir Français                         | 150,00 €           |
| 23           | Tennis Club                               | 2 300,00 €         |
| 24           | Tir à l'arc                               | 880,00 €           |
| 25           | Twirling                                  | 1 250,00 €         |
| 26           | UMV                                       | 1 000,00 €         |
| 27           | UNC                                       | 150,00 €           |
| 29           | Volant Voinraud                           | 150,00 €           |
| 29           | Z'amis de l'école                         | 450,00 €           |
| <b>TOTAL</b> |                                           | <b>23.930,00€</b>  |
|              |                                           |                    |
|              | <b><u>Subventions exceptionnelles</u></b> |                    |
| 1            | La Cabane des Sotrés                      | 500,00 €           |
| 2            | Les Z'amis de l'école                     | 200,00 €           |
| 3            | Souvenir Français                         | 346,00 €           |
|              | <b>TOTAL</b>                              | <b>1046,00 €</b>   |
|              | <b>TOTAL GENERAL</b>                      | <b>24.976,00 €</b> |

Vu le projet de règlement et le tableau des montants des subventions allouées,

Vu l'avis favorable de la commission des associations réunie le 19 mai 2026,

Il est ainsi précisé que les procurations des intéressés ne pourront être comptabilisées dans les votes.

Monsieur VINCENT précise que la commune ne relance pas associations à l'avance concernant les subventions puisqu'il doit s'agir d'une demande volontaire des associations. La commune se contente donc de recevoir les demandes et de les étudier en commission puis en conseil municipal suivant le règlement en vigueur.

Dominique DUC demande si les attributions proposées pour 2026 représentent le même volume financier qu'habituellement. Monsieur VINCENT répond positivement à cette question.

Marie-Danièle BENARD demande si de nouvelles demandes ont été constatées cette année. Monsieur VINCENT répond que deux nouvelles demandes avaient été reçues, par l'association des councilles et les fêlés du local.

Monsieur le Maire indique que certains membres ne doivent pas prendre part au vote, car ils participent à la vie de certaines associations (comité, bureau ou salarié) :

- Marie-Lucie MOUGEL et Murielle COLLIN (cabane des sotrés).
- Ludovic VINCENT, Pascal SINIGAGLIA et Murielle COLLIN (comité des fêtes).
- Willy LANGLOIS et Alicia BERNARD (COHM).
- Philippe CUNY (Ski club).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, hors les membres présents évoqués, adopte la proposition qui précède.

##### 5°) Périscolaire – Convention de participation financière pour l'ALSH estival 2026 avec l'association « la cabane des sotrés »

Madame l'adjointe aux affaires scolaires et périscolaires propose au conseil municipal d'autoriser la conclusion d'une convention d'objectif et de partenariat relative à l'organisation, la gestion et l'animation de l'accueil de loisirs sans hébergement de Vagney.

Cet accueil sera réparti sur deux sites :

- L'espace Saint Hubert, situé au 26 rue Michel Collinet pour les enfants de plus de 6 ans ;
- Le local périscolaire, pour les enfants de moins de 6 ans.

Les locaux seront mis à disposition à titre gracieux au bénéfice de l'association la cabane des Sotrés.

Elle propose de verser une subvention de fonctionnement de 3500 € pour couvrir les charges de gestion de l'association liée à l'organisation de ce service.

Elle donne lecture du projet de convention qui est joint en annexe de la délibération.

Vu le projet de la convention présentement annexé,

Dominique DUC demande si seules les familles de Vagney bénéficient de ce service. Madame ROBERT répond que non, ce service est aussi proposé à des enfants habitant d'autres communes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention et toute pièce annexe et en assurer la bonne exécution avec l'association utilisatrice.

#### 6°) Affaires scolaires – Demande de subvention exceptionnelle pour un voyage pédagogique au Mémorial du Linge

Madame l'adjointe aux affaires scolaires propose d'accorder une subvention exceptionnelle à l'école Perce Neige dans le cadre d'un voyage pédagogique au musée – Mémorial du Linge 1915 prévu le 23 juin 2026.

Elle présente le devis et la demande d'aide nécessaire d'un montant de 346.00 €.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le projet présentement annexé,

Vu l'avis favorable de la commission associations du 19 mai 2026,

Autorise l'attribution de la subvention exceptionnelle proposée ainsi que la signature de toute pièce annexe pour en assurer la bonne exécution.

#### 7°) Domaines – Autorisation de signature du renouvellement du bail de chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du terme du bail de l'association des chasseurs au 30 juin 2026. L'association des chasseurs en demande le renouvellement.

Le nouveau projet de bail reprend des dispositions similaires au précédent, avec quelques ajustements sur les parcelles où ce droit peut s'exercer, soit sur les terrains en prés, pâtis et bois appartenant à la Commune de Vagney pour une superficie d'environ 1013 ha, dont 944,59 hectares bénéficiant du Régime Forestier.

Le bail est complété par l'application des conditions du cahier des clauses générales de location de chasse en forêt communale dans sa version en vigueur émise par la fédération nationale des communes forestières de France.

Le bail fait de plus l'objet d'une demande annuelle de plan de chasse et de gestion du grand gibier suivant le rythme des campagnes saisonnières. La chasse est autorisée les samedis, dimanches et jours fériés.

Afin de tenir compte de la diminution du nombre de chasseurs, Monsieur le Maire propose un abaissement de la redevance annuelle à hauteur de 3 000 € révisable annuellement (indice national des fermages).

Monsieur le Maire ajoute qu'il propose une baisse du montant annuel de la redevance car il faut tenir compte de la baisse du nombre de chasseurs ce qui a au fil des années suscité la hausse de la part de chasse. Le but est donc d'alléger cette charge et de permettre aux chasseurs de continuer leur activité sachant qu'ils ont un rôle de régulation de certaines espèces invasives.

Kévin PIERRE demande si les chasseurs sont soumis à certaines règles de périodicité ou de quotas. Monsieur le Maire répond qu'ils sont astreints aux périodes annuelles de chasse de fin septembre à fin février en générale, et uniquement les samedis, dimanches et jours fériés. D'autre part, ils sont astreints à des quotas par espèce, qu'ils ne peuvent atteindre mais se doivent de remplir (nombre de bagues).

Le Conseil Municipal, après étude du projet de bail, à l'unanimité,  
RENOUVELLE le bail pour une nouvelle période de 9 années commençant le 1<sup>er</sup> juillet 2026.  
PORTE le prix de la location à 3 000 € avec révision annuelle,  
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bail à intervenir et toute pièce y relative.

#### 8°) Domaines – Achat de la parcelle boisée cadastrée AW 98 à M. François BOULAY

Monsieur l'Adjoint aux forêts expose que lors de la commission forêts et terrains du 5 mai 2026, Monsieur François BOULAY a proposé à la commune d'acquérir sa parcelle forestière cadastrée AW98 sise au lieudit « Champ Lorrain » d'une contenance de 11 599 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est enclavée dans les parcelles communales cadastrées AW100, AW97 et se compose d'une majorité de feuillus.

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquérir ce bien, une estimation de sa valeur a été réalisée par les services de l'ONF pour la Commune, qui l'ont évaluée à 18 665€.

Au vu de cette estimation, la commune a formulé une proposition d'acquisition de 16 092€ à Monsieur BOULAY qui a donné son accord sur cette proposition.

Les membres de la commission se sont prononcés favorablement à l'achat de cette parcelle.

Les frais de notaire seraient à la charge de la commune.

Un plan de la parcelle est joint à la présente délibération.

Vu l'avis favorable de la commission forêt,

Vu l'estimation de la valeur du bien,

Dominique DUC demande si l'acquisition en question passera sous le soumis régime forestier ce à quoi Monsieur ROHR répond favorablement du fait du positionnement adéquat de ladite parcelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

- Donne son accord pour l'acquisition de la parcelle AW98 aux conditions susmentionnées et sollicite les services d'un notaire pour y procéder.
- Charge Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et de signer tout acte ayant trait à cette transaction.

#### 9°) Institutions – Définition des délégations du conseil municipal au Maire – Modificatif

Vu les articles L. 2122-17, L. 2122-18, L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n°312026 du 30 mars 2026,

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de compléter la délégation relative à la représentation en justice pour précision afin de garantir la sécurité juridique de cette délibération et des décisions qui en découleront.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de déléguer compétence à Monsieur le Maire pour faciliter la bonne marche de l'administration communale afin d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, pour toute instance devant les juridictions administratives, judiciaires et financières, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € ;

PRECISE que les autres dispositions prises par la délibération n°312026 du 30 mars 2026 restent inchangées et demeurent ainsi pleinement en vigueur.

#### 10°) Marchés publics – Convention UGAP de mise à disposition de marchés de fourniture d'électricité et de services associés

Monsieur le Maire expose qu'afin de renouveler les contrats d'électricité passés avec l'aide du groupement d'achat de l'UGAP pour l'ensemble des points de livraison communaux, il est nécessaire d'autoriser la signature

de la convention « Elec 2028 » de mise à disposition de marchés publics de fourniture et d'acheminement d'électricité et de services associés.

Ce groupement d'achat permet à la Commune de respecter la législation en matière de marchés publics sur l'ensemble de ses contrats de fourniture d'électricité et de profiter de l'effet de groupe pour bénéficier d'économies d'échelles.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser la signature de ce contrat pour une durée de pour une durée de 3 ans du 1<sup>er</sup> janvier 2028 au 31 décembre 2030 ce qui entraînera la conclusion des marchés qui auront été analysés par le groupement de commande. Cela permet également de bénéficier d'un cahier des charges élaboré en toute connaissance des marchés de l'énergie et de l'achat public du fait de la forte expertise de l'UGAP en la matière.

Ce service est par ailleurs gratuit pour la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- décide le recours à l'UGAP pour l'achat d'électricité pour ses points de consommation
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec l'UGAP marquant l'adhésion de la Commune de VAGNEY à la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et de services associés passé par l'UGAP
- autorise Monsieur le Maire à prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

#### 11°) Questions diverses

-Yannick PIQUEE informe que les travaux rue de la tâche travaux débutent semaine 24. La rue du Maréchal de Lattre sera fermée une semaine en raison de travaux du conseil départemental, des itinéraires de déviation sont mis en œuvre.

-Concernant l'aire de jeux et la balançoire Place de la Libération, le sol souple sera coulé la semaine 24. La réouverture est donc prochaine.

-Concernant la maison de santé, l'appel d'offres est en cours, la commission d'appels d'offres se tiendra 15 juin à 18h00 pour l'ouverture des plis.

-Dorine ROBERT informe qu'il reste encore quelques places pour le voyage des seniors.

-Philippe CUNY informe que concernant la commande de pellets, celle-ci est sur le point d'être envoyée au fournisseur retenu (ID bois 5,09€/sac) tandis que pour le fioul, 105 000 litres sont en précommande mais en attente d'une baisse éventuelle pour validation.

Agenda : Ludovic VINCENT informe des prochains événements sur la commune :

- la pause bouquins fête son 3<sup>ème</sup> anniversaire avec un pique-nique le 6 juin à la cour des loisirs,
- le gala de la zumba kids aura lieu le samedi 6 juin à la salle polyvalente,
- la fête de l'école aura lieu le 12 juin à 17h30 à St Hubert,
- Rallye Vosges Grand Est le dimanche 14 juin au haut du tôt,
- Footing solidaire de la FMS le dimanche 14 juin,
- Fête de la musique le 21 juin,
- Les grandes gueules en fête le 27 juin,
- Cérémonie du 18 juin à 18h30.

Aurélien GASSER-MANGEOT informe que le Vagney actus est en cours de réalisation et sera disponible le 19 juin pour distribution les 20 et 21 juin.

Elle informe de plus que les nouveaux élus seront invités au tour de la commune avec les nouveaux habitants le 4 juillet à 09h00.

Monsieur le Maire rappelle à chaque conseiller municipal de remplir et retourner aux services leur déclaration d'intérêts.

-Monsieur le Maire informe de plus que Jean-Michel PHILIPPE souhaite travailler sur l'organisation d'une journée du patrimoine pour l'église et l'orgue, un groupe de travail sera constitué. Aurélien se propose de recueillir les candidats intéressés pour rejoindre ce groupe : Audrey PARIS, Antoine NOSAL et Valentin DUC-CLEUVENOT.



-Recrutement : la responsable du bureau d'études municipal a été recrutée et rejoindra les services municipaux au plus tard fin août 2026, il s'agit de Madame Pauline SCHIRMER.

Le responsable de l'équipe voirie n'a pas encore été recruté, une annonce est encore en cours.

-Dominique DUC tient à féliciter Monsieur le Maire pour son élection comme 1<sup>er</sup> vice-président du PETR ce qui est intéressant pour la commune et la communauté de communes, notamment sur les sujets de santé publique. Monsieur le Maire le remercie pour cette attention. Il précise qu'il a également intégré le bureau de l'office de tourisme intercommunal.

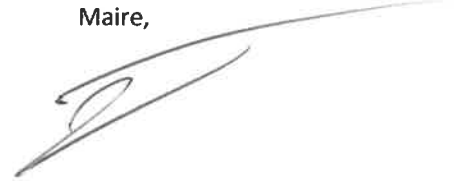
Le prochain conseil municipal se tiendra le 6 juillet 2026.

Les sujets étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 19h30

Madame Emmanuelle AUBERT  
Secrétaire de séance



Didier HOUOT  
Maire,



# Liste des candidats aux fonctions d'électeur – élections sénatoriales 2026

## Commune de VAGNEY – Conseil municipal du 5 juin 2026

\*\*\*

### Liste « Vagney Terre d'Avenir, Terre de vie »

#### Candidats titulaires

1. HOUOT Didier, Masculin, domicilié 4 rue Ariane 88120 VAGNEY, né à Épinal le 29 novembre 1969
2. ROBERT Dorine, Féminin, domiciliée 64 impasse Xavier THIRIAT 88120 VAGNEY, née à Cornimont le 21 novembre 1973
3. PIQUÉE Yannick, Masculin, domicilié 37 rue Robert Claudel 88120 VAGNEY, né à Lille le 1<sup>er</sup> août 1970
4. GASSER-MANGEOT Aurélie, Féminin, domiciliée 17 rue des Roches de Fontaine 88120 VAGNEY, née à Verdun le 04 août 1982
5. ROHR Michaël, Masculin, domicilié 8 rue du Fonteny 88120 VAGNEY, né à Remiremont le 17 octobre 1984
6. CLAUDE Karine, Féminin, domiciliée 19b rue Robert Claudel 88120 VAGNEY, née à Vittel le 20 juillet 1971
7. NOSAL Antoine, Masculin, domicilié 10 rue de la Roche Croix 88120 VAGNEY, né à Thionville le 9 décembre 1994
8. AUBERT Emmanuelle, Féminin, domiciliée 2 impasse des Champs du Battant 88120 VAGNEY, née à Safi le 4 avril 1968
9. CUNY Philippe, Masculin, domicilié 5b rue du Mettey 88120 VAGNEY, né à Remiremont le 13 juin 1960
10. COLLIN Murielle, Féminin, domiciliée 6 rue Albert Jacquemin 88120 VAGNEY, née à Épinal le 2 juillet 1975
11. PHILIPPE Jean-Michel, Masculin, domicilié 40 rue Jean Moulin 88120 VAGNEY, né à Neufchâteau le 13 août 1956
12. PARIS Audrey, Féminin, domiciliée 4 impasse du Champ de l'eau 88120 VAGNEY, née à Reims le 17 janvier 1976
13. DUC Dominique, Masculin, domicilié 14 route de Chévreroche 88120 VAGNEY, né à Remiremont le 8 mai 1960
14. BENARD Marie-Danièle, Féminin, domiciliée 18 rue des Cailles 88120 VAGNEY, née à Épinal le 1<sup>er</sup> décembre 1970
15. SINIGAGLIA Pascal, Masculin, domicilié 14 rue des Cailles 88120 VAGNEY, né à Épinal le 30 mai 1962

#### Candidats Suppléants

1. LABAYS Laurence, Féminin, domiciliée 20 rue du Séchaux 88120 VAGNEY, née à Remiremont le 9 septembre 1979
2. VINCENT Ludovic, Masculin, domicilié 2 rue Ariane 88120 VAGNEY, né à Luxeuil-lès-Bains le 3 janvier 1973
3. TRUFFIN Cathy, Féminin, domiciliée 20 rue Albert Jacquemin 88120 VAGNEY, née à Roubaix le 2 mai 1979
4. LANGLOIS Willy, Masculin, domicilié 4 impasse de l'ère clos 88120 VAGNEY, né à Saint-Dié le 2 février 1970
5. GROSJEAN Marie-Agnès, Féminin, domiciliée 31 rue du Mettey 88120 VAGNEY, née à Cornimont le 21 juin 1965

| Civilité | NOM DU DÉLÉGUÉ | NOM DE NAISSANCE | PRÉNOM        | DATE DE NAISSANCE | LIEU DE NAISSANCE | ADRESSE                         | CP    | VILLE  | QUALITÉ           | COMMUNES |
|----------|----------------|------------------|---------------|-------------------|-------------------|---------------------------------|-------|--------|-------------------|----------|
| Monsieur | HOUOT          | HOUOT            | Didier        | 29/11/69          | ÉPINAL            | 4 rue Ariane                    | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | ROBERT         | ROBERT           | Dorine        | 21/11/73          | CORNIMONT         | 64 impasse Xavier Thiriat       | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | PIQUÉE         | PIQUÉE           | Yannick       | 01/08/70          | LILLE             | 37 rue Robert Claudel           | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | GASSER-MANGEOT | MANGEOT          | Aurélié       | 04/08/82          | VERDUN            | 17 rue des Roches de Fontaine   | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | ROHR           | ROHR             | Michaël       | 17/10/84          | REMIREMONT        | 8 rue du Fonteny                | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | CLAUDE         | ALBERTI          | Karine        | 20/07/71          | VITTEL            | 19b rue Robert Claudel          | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | NOSAL          | NOSAL            | Antoine       | 09/12/94          | THIONVILLE        | 10 rue de la Roche Croix        | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | AUBERT         | AUBERT           | Emmanuelle    | 04/04/68          | SAFI (MAROC)      | 2 impasse des champs du Battant | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | CUNY           | CUNY             | Philippe      | 13/06/60          | REMIREMONT        | 5b rue du Mettey                | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | COLLIN         | SIMON            | Murielle      | 02/07/75          | ÉPINAL            | 6 rue Albert Jacquemin          | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | PHILIPPE       | PHILIPPE         | Jean-Michel   | 13/08/56          | NEUFCHATEAU       | 40 rue Jean Moulin              | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | PARIS          | PARIS            | Audrey        | 17/01/76          | REIMS             | 4 impasse du Champ de l'eau     | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | DUC            | DUC              | Dominique     | 08/05/60          | REMIREMONT        | 14 route de Chévreroche         | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | BENARD         | MOUGIN           | Marie-Danièle | 01/12/70          | ÉPINAL            | 18 rue des cailles              | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Monsieur | SINIGAGLIA     | SINIGAGLIA       | Pascal        | 30/05/1962        | ÉPINAL            | 14 rue des cailles              | 88120 | VAGNEY | Délégué           | VAGNEY   |
| Madame   | LABAYS         | RICHARD          | Laurence      | 09/09/1979        | REMIREMONT        | 20 rue du Séchaux               | 88120 | VAGNEY | Délégué suppléant | VAGNEY   |
| Monsieur | VINCENT        | VINCENT          | Ludovic       | 03/01/1973        | LUXEUIL-LES-BAINS | 2 rue Ariane                    | 88120 | VAGNEY | Délégué suppléant | VAGNEY   |
| Madame   | TRUFFIN        | DESSISCHOP       | Cathy         | 02/05/1979        | ROUBAIX           | 20 rue Albert Jacquemin         | 88120 | VAGNEY | Délégué suppléant | VAGNEY   |
| Monsieur | LANGLOIS       | LANGLOIS         | Willy         | 02/02/1970        | SAINT-DIÉ         | 4 impasse de l'ère clos         | 88120 | VAGNEY | Délégué suppléant | VAGNEY   |
| Madame   | GROSJEAN       | XOLIN            | Marie-Agnès   | 21/06/1965        | CORNIMONT         | 31 rue du Mettey                | 88120 | VAGNEY | Délégué suppléant | VAGNEY   |

